

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Document 1113 – 22/01/2024

Descriptif

Objet	:	Rénovation haute performance énergétique des bâtiments situés au 14-16 chemin du Vieux-Port, CH-1290 Versoix.
Forme de mise en concurrence	:	Appel d'offres
Type de procédure	:	Ouverte
Mandat	:	Architecte
Honoraires	:	Le coût estimé de l'opération est de CHF 2'194'122.20 TTC, y compris honoraires, divers et imprévus.
Date de publication dans la FAO	:	23 janvier 2024
Délai de rendu	:	4 mars 2024, 16h30
		Dossier expédié par la poste : le candidat supportera à part entière les conséquences résultant d'un retard d'acheminement. En effet, tout dossier qui parviendra hors délai sera rigoureusement refusé, sans recours possible du concurrent.
Adjudicateur	:	Etat de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA)
Organisateur	:	Etat de Genève, Département du territoire (DT), Office cantonal des Bâtiments (OCBA)
Inscription	:	Aucun émolument de participation ni frais de dossier
Simap	:	N° de la publication 1392055
Communauté de soumissionnaires	:	Non admise
Sous-traitance	:	Non admise
Comité d'évaluation	:	M. Eric Baur, chef de projets, OCBA Mme Corinne Furer, spécialiste marchés publics, OCBA M. Michaël Da Silva, mandataire AMO M. Oleg Calame, mandataire indépendant Suppléants : M. Achim Siegele Mme Samantha Babel M. Hugo Desloges
Critères d'adjudication	:	Compréhension de la problématique 20 % Références du candidat 20 % Organisation du candidat 30 % Qualité économique globale de l'offre 25 % Formation dispensée par le candidat 5 %
Notation du prix	:	Méthode linéaire Tmoyenne
Notation du temps	:	Méthode T4
Indemnisation	:	Aucune
Visite du site	:	Aucune

Commentaires techniques sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce

- Qualités de l'appel d'offres** : Dossier d'appel d'offres correspondant au document K2
- Remarques sur l'appel d'offres** : Cet appel d'offres fait l'objet de deux fois publications sur simap.ch, en date des 22 janvier 2024 et du 23 janvier 2024.
- Un bureau ayant réalisé une prestation avant le lancement de la procédure est autorisé à participer dans la mesure où cette prestation satisfait les conditions prévues à cet effet.
- La CCAO apprécierait que l'organisateur complète la liste des membres du comité d'évaluation suppléants en précisant la qualité des personnes mentionnées (indépendant, expert, représentant, etc.).
- « Dossier expédié par la poste : le candidat supportera à part entière les conséquences résultant d'un retard d'acheminement. En effet, tout dossier qui parviendra hors délai sera rigoureusement refusé, sans recours possible du concurrent. »
- Cette mesure contrevient aux règles de la SIA (en matière de concours et de MEP) et aux règles de la Confédération pour les appels d'offres pour les marchés de construction, de services ou de fournitures. Voir ci-après :
- « Le cachet de la poste joue un rôle important lors du dépôt d'un envoi en recommandé à la Poste suisse. L'heure du dépôt à l'office de poste est décisive, en particulier dans les transactions juridiques, c'est-à-dire les actes avec un délai d'envoi. » Avis du Conseil fédéral du 16.05.2018
- « Envoi par courrier A (date du cachet apposé par un bureau de poste suisse ou un bureau de poste étranger officiellement reconnu ; l'affranchissement par une machine d'entreprise n'est pas reconnu comme cachet postal). Le soumissionnaire doit dans tous les cas pouvoir prouver que l'offre a été déposée dans les délais. » Modèle pour les appels d'offres de la Confédération suisse pour les marchés de construction, de services ou de fournitures du 27.06.2018
- « Il s'agit d'éviter toutes les conditions qui pénalisent les participants ; en règle générale le cachet postal doit suffire. Poser comme exigence que les dossiers doivent se trouver avant une date précise en un lieu donné peut être discriminatoire, un participant pouvant se trouver dans l'incapacité d'y répondre (anonymat). » (SIA 142i-301f)

Avis de la CCAO



- Distribution** : Aux membres des associations membres de la FAI
Adjudicateur
Organisateur